

CANADA

R É G I E D E L ' É N E R G I E

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R- 4333-2026

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4

Demanderesse

AFFIRMATION SOLENNELLE DE MME LARA TABBAKH[Article 29 du *règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (RLRQ., c. R-6.01 r 4.1)]

Je, soussigné, Mme **Lara Tabbakh**, Cheffe conditions de services et ententes – Conditions de services et ententes de raccordement, Hydro-Québec, Complexe Desjardins 15^e étage en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des informations relatives à Hydro-Québec contenues dans les pièces : HQD-1, Document 1.1 (section 2.3) et HQD-4, Document 1 (aspects relatifs aux conditions de service) (collectivement les « Pièces ») ;
2. J'ai une connaissance des faits relatifs à Hydro-Québec contenus dans les Pièces ;
3. Tous les faits allégués par Hydro-Québec dans les Pièces sont vrais et valent comme mon témoignage écrit en la présente instance.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
ce 30 septembre 2026

(S) LARA TABBAKH

LARA TABBAKH

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,
à Bromont, Québec, ce 30 septembre 2026

(S) ISABELLE MICHAUD

Isabelle Michaud # 242 635

Commissaire à l'assermentation pour le Québec